



# Les échos de Séchebec

n° 6 - 2014

## Les Chaumes de Séchebec

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n°FR400435

### Editorial

#### 2002-2013 onze ans d'actions !

J'ai le plaisir de vous faire découvrir dans ce nouveau numéro des « Echos de Séchebec », un panel des actions entreprises en faveur de la biodiversité de ce véritable « coin de Provence ».

Proposée en janvier 2011 aux collectivités territoriales, membres du Comité de pilotage, la présidence du COPIL » et la maîtrise d'ouvrage du suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) sont toujours assurées par l'Etat : le Préfet ou son représentant, en l'absence de candidature de collectivité locale, continue à assurer cette mission pour une durée de trois ans.

Faisant suite au Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes qui a su impulser une dynamique forte, la LPO, en réponse à un marché public, a repris l'animation du site et perpétue l'effort engagé, notamment par un travail étroit avec le CREN, gestionnaire des parcelles communales.

Déjà très impliquée dans le suivi botanique du site, la LPO a débuté sa mission par un bilan de la mise en œuvre du Document d'Objectifs : comme vous le lirez dans ces pages, l'intérêt biologique est largement confirmé et la restauration commence à porter ses fruits. Ainsi, Séchebec retrouve peu à peu son apparence d'antan : les photos aériennes des années 50 confirment qu'il ne comportait à l'époque ni bruyère, ni genévrier et encore moins de chêne vert. Mais depuis l'abandon du pâturage, la grande bruyère-à-balais en avait pris possession, formant d'impénétrables fourrés et condamnant lentement à la disparition toutes les espèces fragiles. Gageons que les prochaines années permettront de confirmer ces premiers succès.

Que ce nouveau numéro puisse vous faire découvrir un peu des richesses discrètes qui s'y cachent et vous donne envie d'en savoir plus en consultant le nouveau site internet entièrement dédié <http://chaumessechebec.n2000.fr/>.

Je vous invite à vous rapprocher de la structure animatrice qui saura vous orienter et vous conseiller pour, vous aussi, participer à sa protection ou sa découverte.



La Sous-Préfète de Saint-Jean d'Angely,  
**Edith HARZIC**



Ophrys miroir

### Le mot du Maire de Saint-Savinien

Entourée de pierres et d'eau, notre commune de Saint-Savinien-sur-Charente a la chance de compter, parmi son patrimoine naturel, le plateau des « Chaumes de Séchebec », situé à Agonnay. Reconnu pour son originalité paysagère et écologique, ce site de plus de 30 hectares, protégé par Arrêté de Biotope (1984), a nécessité de nombreux entretiens et plusieurs actions d'urgence indispensables à sa restauration et à sa protection.

En partenariat avec le CEN de Poitou-Charentes et en application du Document d'Objectifs Natura 2000, les projets de biodiversité, mais aussi pédagogiques, perdurent aujourd'hui, favorisant ainsi la sauvegarde, la recherche et le développement de cette faune et cette flore historiques et rarissimes.

Dans un respect profond de la nature et du développement durable, nous nous efforçons de contribuer à la préservation et à la valorisation de ce lieu exceptionnel, cher à nos citoyens, à nos passionnés, à notre région et à nos générations futures.

Maire de Saint-Savinien-sur-Charente,  
**Jean-Claude GODINEAU**



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**



# Quelques mots sur ...



## PETIT COIN DE MÉDITERRANÉE SOUS LES CIEUX ATLANTIQUES ...

### ZOOM

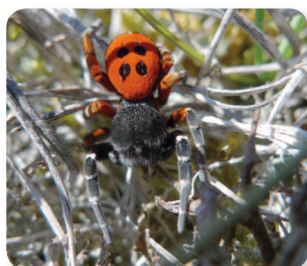
Le site Natura 2000 des Chaumes de Sèchebec est un petit secteur calcaire d'environ 39 ha, localisé entre les vallées de la Boutonne et de la Charente, à cheval sur les communes de Bords et de Saint-Savinien.



Il présente une richesse, une originalité et une diversité écologique remarquables, essentiellement dues aux contextes géologique et climatique particuliers. On retrouve ainsi 4 habitats naturels d'intérêt européen dont les pelouses calcaires, particulièrement rares et menacées. Ils représentent 28 ha, soit près de 71% de la surface du site Natura 2000.



Spirée d'Espagne © J. Terrisse



L'Araignée cinabre, aux allures exotiques, est un hôte rare des pelouses sèches de la région © E. Champion

Les Chaumes accueillent aussi nombre d'espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial, dont 20 plantes, telle que la Spirée d'Espagne, *Spiraea obovata*, un arbrisseau à affinités steppiques, très rare et protégé en Poitou-Charentes : en Charente-Maritime, elle n'est présente qu'ici !

A cela, on peut ajouter la présence erratique de plusieurs espèces animales d'intérêt européen, comme le Gomphe de Graslin et la Rosalie des Alpes. Les chauves-souris utilisent les pelouses calcaires de Sèchebec comme terrain de chasse, même si les 4 espèces



Le Grand Rhinolophe © P. Jourde

### Un intérêt toujours fort ...

Promeneurs occasionnels ou férus de randonnée pédestre, équestre ou cycliste, passionnés par les orchidées ou inconditionnels des champignons... vous êtes toujours aussi nombreux à venir profiter de cette enclave de nature !

Afin de préserver ce remarquable patrimoine naturel que chacun saura apprécier, adoptez une conduite respectueuse de l'environnement ! Les quelques règles de bonne conduite :

- Respectez la propreté et la tranquillité du site
- Restez sur les sentiers
- Veillez à ne pas démanteler les talus, haies, murets, et autres éléments structurant le paysage et la connectivité entre les habitats et servant de corridor de déplacement aux espèces d'intérêt communautaire
- Respectez les interdictions de cueillette des espèces patrimoniales et limiter la cueillette des espèces banales à des fins domestiques
- Informez la structure animatrice du site Natura 2000 de toute dégradation des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire, d'origine humaine ou naturelle.



l'Azur du Serpolet

Enfin, rappelons qu'une grande partie du site fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope du 2 octobre 1984 : l'article 2 de cet arrêté interdit strictement de parcourir le site avec des engins motorisés et de stationner ceux-ci en dehors de sentiers existants. La violation des dispositions d'un arrêté de biotope constitue un délit réprimé par les articles L. 411-1 et L. 415-3 du code de l'environnement (pouvant aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende).

#### • Pourquoi ?

La pratique de sports motorisés engendre de fortes dégradations des habitats naturels et notamment de ces pelouses particulièrement fragiles. De la même manière, l'exercice de nouvelles activités telles que l'airsoft, qui laisse au sol des dizaines de milliers de petites billes plastiques dont l'éventuelle toxicité des dérivés de dégradation n'est pas connue, pourrait sensiblement affecter l'état de conservation des habitats naturels. C'est pourquoi il est important de respecter la réglementation et d'adopter un comportement respectueux de l'environnement. La fréquentation du site, en dehors des sentiers, est ainsi proscrite.

d'intérêt communautaire n'ont pas été contactées lors des prospections de terrain de 2013 : la proximité de plusieurs colonies, et notamment celle d'une colonie de Petit Rhinolophe à environ 400 m des Chaumes, semble confirmer cette hypothèse.

En outre, le site est fréquenté par l'Azuré du Serpolet (papillon) et par plusieurs oiseaux menacés (Circaète Jean-le-Blanc, Milan noir ou encore Engoulevent d'Europe).



Pelouses



# les Chaumes de Séchebec

## RETROUVER DES PELOUSES CALCAIRES EN BON ÉTAT, LE PROCHAIN DÉFI DES CHAUMES...

### A quand le retour des moutons ?



Les pelouses calcaires de Séchebec sont l'héritage d'un pastoralisme ancien. Comme ailleurs, l'abandon du pâturage par les moutons sur cet habitat particulier, entraîne d'abord leur envahissement par une graminée extrêmement colonisatrice, le Brachypode penné, qui crée une litière épaisse et étouffe les plantes les plus rares et fragiles, puis vers des fourrés arbustifs et enfin un boisement.

Les travaux de restauration et d'entretien démarrés bénévolement dès 1990 et financés par Natura 2000 et le CEN depuis 4 ans, cherchent à contrecarrer cette dynamique. Néanmoins, leur but n'est que partiellement atteint. L'ourlet à Brachypode qui a remplacé les fourrés ne correspond pas encore au bon état de conservation attendu : les arbustes restent très dynamiques, prêts à redémarrer... signe que l'état d'abandon était déjà très avancé et que les divers incendies, dont celui, accidentel, de 2009, ont chargé le sol en matière organique (le Brachypode adore !).

Car c'est bien la seule solution possible sur une pelouse calcaire, nos grands-parents le savaient bien ! Seul le **pâturage ovin** permettrait d'empêcher le retour du fourré, de déstructurer durablement



Contraste entre la riche pelouse rase sur affleurement rocheux (moitié inférieure de la photo) et l'ourlet dense à Brachypode à l'arrière-plan, déjà piqué de touffes de Brande, qui annoncent l'édification d'un fourré signifiant à terme l'extinction de la pelouse et des espèces qui lui sont liées © J. Terrisse

l'ourlet spatial à Brachypode, de recréer une mosaïque de faciès sous la dent des troupeaux, et surtout, d'exporter lentement toute la matière organique accumulée dans les sols par des années d'abandon et les incendies successifs.

Reste à trouver comment faire : quel troupeau ? Quel gardiennage ? Quelles infrastructures ? Tel est le défi des prochaines années, mais quelle belle perspective pour les chaumes que de retrouver des moutons qui y ont pâturé pendant des siècles !

### Ils agissent...

#### Une initiative intéressante de valorisation des produits de coupe issus des travaux de restauration

Depuis la signature du bail emphytéotique par le Conservatoire d'Espaces Naturels avec la commune de Saint-Savinien fin 2006, le CEN a entamé une réouverture des pelouses sèches et des secteurs très embroussaillés. Très rapidement s'est posée la question du devenir des produits de coupe issus notamment des chantiers réalisés soit par le Service Insertion Environnement (SIE) soit en collaboration avec le Lycée Agricole de Saintes. Une mise en déchèterie n'était pas satisfaisante.

Dès 2008, le CEN a profité d'un projet expérimental sur 3 ans lancé par la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime sur l'utilisation de broyage très grossier de branche ou Bois Raméal Fragmenté (BRF) déposé sur les cultures d'exploitants agricoles.

Dans ce cadre, la chambre d'Agriculture prenait en charge les frais de broyage et d'enlèvement des produits pour les diriger vers une exploitation sur Champdolent. Cette expérimentation a permis l'enlèvement d'environ 100 m<sup>3</sup> de matière broyée.

En 2011 et suite à la fin de cette expérimentation, le CEN est entré en relation avec M. Arrignon, exploitant agricole à St Sulpice d'Arnoult et intéressé pour utiliser ce broyage sur ses cultures. Dans ce cadre, un Contrat Natura 2000 financé par la DREAL et l'Europe prend en charge le broyage des branches et arbustes coupés, M. Arrignon s'occupant du transport des végétaux broyés.

**Olivier Allenou**, responsable de l'antenne Charente maritime du Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes

#### Rencontre avec M. Benoît ARRIGNON, 38 ans, exploitant agricole sur la commune de Saint Sulpice d'Arnoult.

**Production principale :** Pivoines de couleurs blanche, saumon, rouge et rose.

**Surface :** SAU = 10,5 ha

**Surface bénéficiant de BRF :** 1 ha de pivoines, soit 17 000 pieds.

*"La période de plantation se déroule de septembre à novembre par division de plants. Les fleurs sont cueillies chaque année entre avril-mai et début juin à la main, puis calibrées et bottelées. La vente s'effectue auprès des grossistes et des fleuristes."*

*Le broyage (BRF) est mis en place entre janvier et mars avant levée des plants pour permettre sa décomposition durant plusieurs mois. Depuis que j'utilise le BRF, il y a très peu d'adventices dans les pivoines, la structure du sol s'est considérablement améliorée, et la vie microbienne a explosé. Mes pieds de pivoines ont une très belle vigueur, et la grosseur des fleurs s'en ressent."*

*Je cherche à produire plus écologiquement, en gardant la même qualité de production et de rendement. Avec le BRF, j'ai trouvé le produit idéal pour atteindre mes objectifs, c'est plus de travail mais on respecte son environnement, et j'aime cette idée !"*



Transformation des produits de coupe en Bois Raméal Fragmenté (BRF) (à gauche) et dépôt sur les champs de pivoines (à droite) © B. Arrignon

# 2001-2012 : Où en est le DocOb après 10 ans de mise en œuvre ?

Malgré seulement 8,5 ans de mise en œuvre effective sur 10 années écoulées, les résultats sont très bons dans le domaine de la **gestion/restauration écologique des habitats naturels** pour la préservation desquels le site a été créé. Ils sont en revanche encore insuffisants dans les autres domaines : suivi biologique, pédagogie, respect de la réglementation liée à l'APPB.

Grâce aux **Contrats Natura 2000** engagés par le CEN Poitou-Charentes sur le territoire communal de Saint-Savinien, et à leur pleine efficacité, **12 ha de pelouses ont été restaurés, les landes à genévrier ou à Bruyère à balais sont restaurées** et maintenues, de même que les boisements de feuillus.

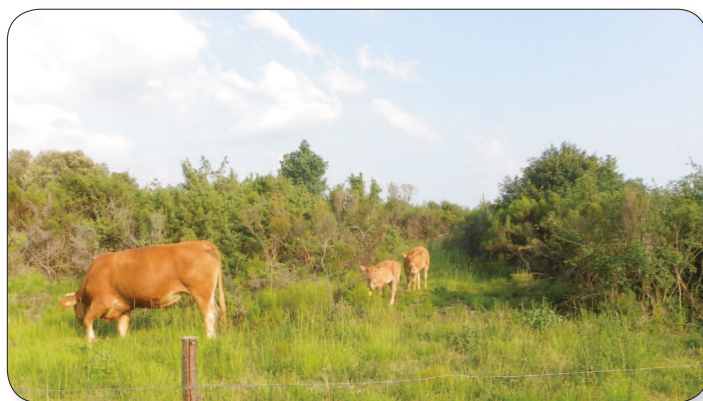


Entretien des pelouses par tonte © CEN 2010

En moyenne, **26j /an**, hors chantiers de gestion écologique, ont été consacrés à la mise en œuvre du DocOb. Pourtant, le travail n'est pas fini. Le site reste marqué par ses longues années d'abandon, les 3 incendies successifs dont celui, accidentel de 2009, l'impact des engins de loisirs motorisés pourtant interdits depuis 30 ans, etc.



Le Flambé



Pâturage bovin mis en place sur le site depuis 2008 © CEN 2009

Les enjeux de la prochaine période sont à la fois simples et complexes :

- La restauration a été un succès. Mais seul un **pâturage par des moutons**, usage ancien traditionnel de ces pelouses, permettra de retrouver son bon état de conservation, et de faire revenir leurs espèces végétales et animales caractéristiques.
- Hormis le CEN et la commune de Saint-Savinien, les autres acteurs ne se sont pas encore engagés dans la démarche, notamment en signant une **Charte Natura 2000** alors que cet outil, sur tous les sites du département, recueille un franc succès. Riverains, acteurs et usagers partagent pourtant la responsabilité de l'avenir de ce capital collectif qui participe du patrimoine naturel de l'humanité.

Pour déterminer le nouveau programme d'actions (de gestion, de pédagogie, de suivi biologique...), un groupe de travail sera réuni avec les acteurs du site, dans le courant du second ou troisième trimestre 2014. A l'issue de ce travail, le DocOb sera présenté au comité de pilotage (2015) pour validation.

Gageons que chacun saura agir pour que ce site soit et demeure, le joyau biologique des communes de Bords et Saint-Savinien !

**Emmanuelle Champion**, LPO

## QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous obtenir plus d'informations sur la démarche Natura 2000 ? Mieux connaître les enjeux biologiques du site ? N'hésitez pas à nous contacter.

**Sophie DUHAUTOIS**  
LPO - Fonderies Royales  
8 rue Pujos  
17300 ROCHEFORT  
05.46.83.60.83  
sophie.duhautois@lpo.fr



Barbastelle

Découvrez les fiches espèces et habitats, les actualités, les informations générales sur les Chaumes de Sèchebec, sur notre site internet...

<http://chaumessechebec.n2000.fr/>

Vous pouvez également télécharger tous les numéros d'infosite (onglet : Participer / rubrique : bibliothèque).



**AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ**

Directeur de publication : Michel METAIS

Coordination - conception : Sophie DUHAUTOIS / LPO 2013

Réalisation, maquette : A. BARRAUD / F. RATELET - Service Editions LPO © 2014 - ED1403003FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Breuille - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la LPO dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Chaumes de Sèchebec", sous l'autorité de la Préfet de Charente-Maritime.